



DOSSIER N° : 16817

CONSEIL D'ADMINISTRATION

1. Validation du compte-rendu du dernier CA :

Anne-Marie REYNES a parlé avec le père Etienne GRIEU. Il y a bien eu des BAFA mais ils n'ont jamais été financés par la paroisse ou l'aumônerie. Il y a donc une nouveauté dont il faudra reparler puisqu'il ça revient à financer des BAFA en partie sur les cotisations.

2. Comptes bancaires :

a) Le père BENTZ présente l'état des comptes ;

b) Chantal VADIMON dit qu'elle est favorable à ce qu'il y ait un seul chéquier en circulation ;

c) Nous lisons ensemble les délégations de pouvoir liés à la "Convention de compte association". Après discussion, il est décidé :

- que la Présidente a les pouvoirs les plus étendus et que les autres signataires n'ont que les pouvoirs définis dans le premier paragraphe (cf. copie de la convention de compte) ;
- que toute dépense égale ou supérieure à 1.500€ (mille cinq cent euros) requière deux signatures parmi les signataires ci-dessous désignés :

Mme Rania Dupas, Présidente	Tous pouvoirs
Mme Ghislaine MARIE-JEANNE, Trésorière	Seulement §1
Mme Geneviève COLOMIER, Responsable d'aumônerie	Seulement §1
Père Stéphane BENTZ, Aumônier de l'Enseignement Public	Seulement §1

Mme Dupas informera l'économe diocésain des décisions du Conseil d'administration et prendra rendez-vous avec le gestionnaire des comptes :

- pour modifier les pouvoirs de Mme COLOMIER et du père BENTZ et
- pour ajouter Mme MARIE-JEANNE parmi les signataires des comptes de l'association.

3. Adhésion à la FACEL :

Rania DUPAS présente la FACEL. Le père BENTZ ajoute son point de vue en tant que membre de l'association mais aussi en tant que membre de la FACEL. Anne-Marie REYNES dit qu'elle trouve que ça va trop vite. Elle est consciente du bienfait d'une fédération mais elle ne connaît pas assez la FACEL pour donner son avis. Quelle est son projet éducatif ? Geneviève COLOMIER dit que l'on démarre. On ne sait pas encore où l'on veut aller. Mélissa MARIE-JEANNE et Gwladys MARIE-ROSE sont d'accord pour temporiser. Après un tour de table il apparaît qu'il faudrait avoir plus de renseignements.

Anne-Marie REYNES souhaiterait une rencontre avec les Scouts et Guides de France et Réseau jeunes.

4. Création des commissions :

Le Conseil d'administration décide de constituer trois commissions :

- Projet éducatif : Geneviève COLOMIER, Gwladys MARIE-ROSE, Mélissa MARIE-JEANNE.
- Finances pour les familles : Anne-Marie REYNES, Nicole MONROSE, Rania DUPAS.
- Comptabilité : Ghislaine MARIE6JEANNE, Chantal VADIMON, Yannick GUINGAN.

La commission "Règlement intérieur" n'est pas encore constituée.

5. Report :

Compte tenu de l'heure les points n° 6 et n° 7 de l'ordre du jour ne seront pas abordés. Les documents qui étés prévus pour être lus et commentés pendant le Conseil d'administration sont néanmoins distribués.

6. Prochaines dates :

Réunion de Bureau le mercredi **24 mai**, de 19h à 22h à Ozanam.

Assemblée mixte Conseil d'administration et membres titulaires (animateurs)

le **7 juin** à 20h30 à 22h30 à Ozanam

Conseil d'administration de fin d'année le **mardi 13 juin**, à 20h30 à Ozanam.

Conseil d'administration de rentrée le **mardi 3 octobre**, à 20h30 à Ozanam.

7. Pièces jointes :

Copie de la Convention de compte "Associations"

Documentation sur la FACEL (ce sont les documents de Paris, en attendant que la FACEL Val d'Oise ne publie les siens).

Père Stéphane Bentz
p/o Membre de droit

Mme Chantal VADIMON
Secrétaire

Mme Rania DUPAS
Présidente